

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Optique et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Prothétique :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.



Déclaration de Maladie

N° P19- 061021

ND: 44378 CK

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 8361

Société : RAN

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : A2D74 Yamila

Date de naissance : 22/12/1936

Adresse : 1 Rue hab Elman Residenc AYA Roudha

Tél. : 06 13 97 88 15

Total des frais engagés : 300 + 259,50 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



19 OCT. 2020

Date de consultation : 15 OCT. 2020

Nom et prénom du malade : Aymy Yamila



Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : aff/ hypertension et diabète

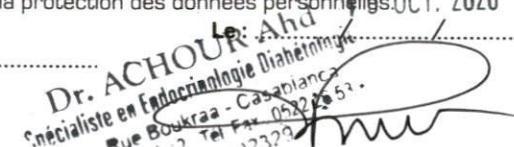
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 15 OCT. 2020

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
15/01/2020	O2	+	300DH	Dr. ACHOUR Spécialiste en Radiologie 175, Rue Elouhraa - Casablanca Tel/Fax: 0522-262226 INP: 19-00239

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE DAHJAJMA Nadia ZEMMAMA Avenue du Phare, Residence Taghazout Casablanca - Tel.: 05 22 20 28 67	15.10.2020	2901 DAHJAJMA

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION

Docteur ACHOUR Ahd

**Spécialiste en
ENDOCRINOLOGIE - DIABETOLOGIE**

Obésité - Goitre - Hormones
Ménopause - Cholestérol



Levthyrox® 25 µg,
Comprimés sécables B/30
PPV: 6,80 DH



Levthyrox® 25 µg,
Comprimés sécables B/30
PPV: 6,80 DH

7862160335



Levthyrox® 100 µg,
Comprimés sécables B/30
PPV: 24,40 DH

sablanca, le 15 OCT. 2020

7862160342



Levthyrox® 25 µg,
Comprimés sécables B/30
PPV: 6,80 DH

7862160335

الدار البيضاء - م

Mme Azmy Yann

24,40x3

1) Levthyrox 100

1 cp matin

A Fucidine® 2%
crème Tube de 15 g

39,70

6,80x3

1164

Levthyrox 25

1 cp matin et 1/2

39,70

tt 3

2) Fluscum 100

(1)

39,70

3) Fucidine Dr. ACHOUR Ahd

Spécialiste en Endocrinologie Diabétologie
Rue Boukraa Casablanca
Tél.: 0522 26 53 42 - Fax: 0522 26 53 41
INP: 09 0522 26 53 42
Signature



Levthyrox® 100 µg,
Comprimés sécables B/30
PPV: 24,40 DH

7862160342

ب الصحراء

sim -

Tél. : 05



Levthyrox® 100 µg,
Comprimés sécables B/30
PPV: 24,40 DH

7862160342

إقامة حسام جاسم - 175، زنقة بوكراع - بجانب

Hôpital My Youssef (ex. Sidi Soufi) - Casablanca

الفاكس: 05 22 26 53 41:

atmail.com

40,40

4) Metéospasmyl (1)

Co 10

PHARMACIE LAHJAJMA
Nadia ZEMMAMA
Avenue du Phare, Résidence Taghazout
Casablanca - Tel.: 05 22 20 28 67

Dr. ACHOUR Ahj.
Spécialiste en Endocrinologie Diabétologie
175, Rue Boukraa - Casablanca
Tel.: 0522 26 53 42 - Tel. fax: 0522 26 53 55
INP : 091002329

METEOSPASMYL® B 20 caps molles
Alvéoline citrate 60 mg / Siméticone 300 mg
P.P.V. : 40,40 DH
Distribué par COOPER PHARMA
41, rue Mohamed Diouri - Casablanca
6 118001 100293

